

Charte de vie de la « Maison Thérèse » pour 6 Jeunes Professionnels

1, rue Brizeux - 56000 VANNES

1. QUEL SENS DONNER A CETTE COLOCATION FRATERNELLE ?

La charité est vraiment le «cœur » de l'Eglise, comme l'avait si bien pressenti sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus !

« Je compris que l'Eglise avait un cœur, et que ce cœur était brûlant d'amour. Je compris que l'Amour seul faisait agir les membres de l'Eglise... Je compris que l'Amour renfermait toutes les vocations, que l'Amour était tout » ! (Sainte Thérèse)

En cœur de ville de VANNES,

au cœur de la communauté paroissiale Saint-Pierre Cathédrale,

un foyer « Maison Thérèse » de Jeunes Professionnels pour VIVRE et RAYONNER de l'Amour de Dieu et être serviteurs de la Joie du Christ en déployant des talents au service de la paroisse !

6 jeunes adultes,

soit 3 femmes et 3 hommes qui débutent dans la vie professionnelle.

Fraternité vécue dans un esprit de vie commune pour « être signe » !

A partir de septembre 2024, durée d'un an, renouvelable une fois sous réserve de l'accord du bailleur (par délégation : M. Emmanuel DIDIER)

Prêtre référent : Père Patrice MARIVIN, curé de la paroisse cathédrale Saint-Pierre

Intendant gestionnaire de la maison : M. Emmanuel DIDIER, membre de l'équipe pastorale de la paroisse. Email : maisontherese56@gmail.com

2. QUELLE INCARNATION AU QUOTIDIEN ?

L'objectif de cette maison est d'engendrer un esprit fraternel et de bienveillance. Vivre ensemble suppose donc de **respecter quelques principes pour prendre soin des autres et du bien commun.**

- Chacun veille à respecter les lieux de vie en commun et le matériel mis à disposition (cuisine, salon, oratoire, etc...), conformément au bail signé individuellement.
- Chacun est encouragé à « profiter » des repas pour en faire des moments de partage, de connaissance mutuelle et d'échanges. Les repas sont pris dans la salle commune (sauf en cas de maladie). Chacun fait attention aux autres (pas de repas avec les écouteurs dans les oreilles ou le nez sur son téléphone, vaisselle après chaque repas, etc...).
- Chacun participe à tour de rôle et de manière obligatoire aux tâches ménagères : nettoyer les pièces communes, laver le linge de maison commun, vider les poubelles, acheter les produits d'entretien pour les parties communes...
- Chacun veille à porter une tenue vestimentaire correcte dans les lieux communs, en toute circonstance.
- Chacun veille à respecter l'intimité de l'autre (chambre et sanitaires).
- La mixité demande à être vécue dans le respect de chacun et chacune. En toute clarté, il est normal de pouvoir inviter des amis, en respectant les capacités d'accueil. Néanmoins, il n'est pas admis de personne extérieure pour dormir.

- Après 22h, la discrétion et le calme sont recommandés, ainsi qu'en journée selon les circonstances (télétravail, convalescence, ...).
- La consommation d'alcool n'est pas interdite, mais une grande modération est recommandée, en faisant attention à sa santé, aux autres et aux lieux.
- Pour des raisons de sécurité, il est demandé de ne pas fumer à l'intérieur de la maison.
- A l'invitation du Pape François, dans sa lettre encyclique Laudato Si', il est demandé à chacun de prendre soin de notre maison commune. C'est pourquoi chacun sera vigilant pour limiter le chauffage, éteindre les lumières, mettre les appareils en veille, ne pas laisser couler l'eau...
- Les réparations courantes et l'entretien courant sont à régler en lien étroit avec l'intendant de la maison, M. Emmanuel DIDIER. Pour fluidifier les démarches, il est demandé aux colocataires de désigner en leur sein un correspondant privilégié auprès de l'intendant.

3. QUEL ENGAGEMENT CHRETIEN ET PASTORAL ?

En tenant compte que chacun a son travail salarié à accomplir, il s'agit d'accomplir une vraie **vie fraternelle**, animée d'un profond **désir de servir** et d'une volonté de **s'ouvrir aux autres !**

- **Un engagement/service journalier ou hebdomadaire personnel** au sein de la paroisse cathédrale pour déployer la joie de son baptême dans la communauté paroissiale, bien entendu en fonction des talents et charismes de chacun !
- **Une soirée mensuelle** (prière, repas fraternel, réunion, etc...) à déterminer en fonction des disponibilités de chacun et en lien avec le curé de la paroisse.
- **Un repas hebdomadaire** à prendre tous les 6, à programmer également en fonction d'une même disponibilité simultanée
- **Des temps de prière personnelle ou communautaire à l'oratoire** (troisième étage) en fonction des horaires des uns et des autres.
- **Participation aux « grands moments » de la vie paroissiale cathédrale Saint-Pierre.**